



MONTANT DES HONORAIRES MAXIMUM (au 01 Décembre 2025)

Maisons ou Appartements

De 0 à 45 000 €uros	5 000 €
De 45 001 à 75 000 €uros	10 %
De 75 001 à 100 000 €uros	9 %
De 100 001 à 140 000 €uros	8 %
De 140 001 à 200 000 €uros	7 %
Plus de 200 001 €uros	6 %

Terrains & Fonds de commerce

10 %

Les honoraires affichés s'entendent charge ACQUEREUR TTC

Tout projet nécessitant une étude, division et /ou bornage, mise en copropriété, dossier d'urbanisme et/ ou autre investigations pour la mise en vente et suivi par le mandataire, 1 % supplémentaire sera appliqué au barème par tranche ci-dessus indiqué.

Location

Habitation

Honoraires par partie :

11 €/m² habitable

Soit 8€ du m² pour les honoraires de visites, étude des dossiers et rédaction de bail.

Et 3€ du m² pour l'état des lieux d'entrée.

Dans la limite d'un loyer hors charges.

Avenant (par partie)

120 € TTC

Commerciale

2 loyers Hors Taxes

Gestion

Honoraires de base

8 % HT

Garantie Loyers Impayés

2,5 % TTC

Vacance Locative

1,7 % TTC

Evaluation en cas de vente

Gratuit

Autres cas :

Dossier rentabilité banque, dossier succession, estimation sans mise en vente

200 €

Gestion de toutes les démarches pour mise en vente

300 €

(pré état daté, Diagnostics, demande mise en copropriété... sans mise en vente ou vente par confrère)